



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'ARGELES

3 IMP DE CHARLEMAGNE

Direction générale des Finances publiques  
Centre des Finances publiques d'Argeles

3 Impasse de Charlemagne  
66700 Argeles  
Téléphone : 04 68 95 35 35  
Mél. : sgc.arageles-sur-mer@dgifp.finances.gouv.fr

MONSIEUR LE PRESIDENT SCOT  
CCACVI  
66670 ARGELES

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture :  
Réception : (avec ou sans RDV)  
Affaire suivie par : Christophe Chambon  
Téléphone 04 68 95 35 35

Réf. :

Argeles le 28/06/2023

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Monsieur Le Président

Par courrier cité en référence, vous sollicitez, en application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour SCOT à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application par la collectivité de SCOT à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants (à adapter en fonction des circonstances) :

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;
- la présence d'un solde débiteur au compte 1069, dès lors que ce compte n'existe plus dans le référentiel M57 et nécessite dès lors son apurement dans des conditions précises ;
- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du référentiel pour ses éventuels budgets annexes administratifs, les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.

En application des dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Responsable SGC

Christophe Chambon

Accusé de réception en préfecture  
6665601732-20230918-DL2023-015-DE  
Date de télétransmission : 19/09/2023  
Date de réception préfecture : 19/09/2023